



Présidence : Portugal

## 403ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 18 juillet 2002

Ouverture : 10 h 30  
Suspension : 13 h 30  
Reprise : 15 h 45  
Clôture : 16 h 10

2. Présidence : M. J. de Lima Pimentel  
M. C. Pais

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : SECRETAIRE GENERAL DU CONSEIL DE  
L'EUROPE

Secrétaire général du Conseil de l'Europe (PC.DEL/568/02), Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/570/02), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/576/02), Azerbaïdjan (également au nom de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/578/02), Suisse, Fédération de Russie, Arménie, Islande, Canada, Norvège, Yougoslavie (PC.DEL/583/02), Biélorussie, ex-République yougoslave de Macédoine, Secrétaire général (SEC.GAL/135/02), Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : DECISION RELATIVE AU SEMINAIRE DE 2002  
SUR LA REGION MEDITERRANEENNE  
CONSACRE AUX MEDIAS ET AUX NOUVELLES  
TECHNOLOGIES : INCIDENCES POUR LES  
GOUVERNEMENTS, LES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES ET LA SOCIETE CIVILE

Présidence

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 488 (PC.DEC/488) relative au séminaire sur la région méditerranéenne consacré aux médias et aux nouvelles technologies : incidences pour les gouvernements, les organisations internationales et la société civile ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour :    DECISION SUR LA MISE EN OEUVRE DU  
DOCUMENT DE L'OSCE SUR LES ARMES  
LEGERES ET DE PETIT CALIBRE

Présidence

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 489 (PC.DEC/489) sur la mise en oeuvre du Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Présidence, Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (Turquie) (PC.DEL/571/02 Restr.), Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/572/02)

Point 4 de l'ordre du jour :    AFFAIRES COURANTES

- a) *Réunion au sommet entre la Présidence de Bosnie-Herzégovine et les Présidents de la Croatie et de la Yougoslavie, tenue à Sarajevo le 15 juillet 2002* : Bosnie-Herzégovine (également au nom de la Croatie et de la Yougoslavie) (PC.DEL/566/02), Danemark-Union européenne (la Bulgarie, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/575/02), Turquie (PC.DEL/573/02), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/577/02), Canada, Fédération de Russie (PC.DEL/580/02), Suisse, Norvège, Présidence
- b) *Allocution de S.E. M. Per Stig Moller, Ministre danois des affaires étrangères et Président du Conseil « Affaires générales » de l'Union européenne (PC.DEL/565/02)* : Danemark (Présidence de l'Union européenne), Etats-Unis d'Amérique

Point 5 de l'ordre du jour :    RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT  
EN EXERCICE

Aucune déclaration

Point 6 de l'ordre du jour :    RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Groupe de lutte contre le terrorisme* : Directeur des ressources humaines (SEC.GAL/136/02)
- b) *Séminaire de suivi de la neuvième Réunion du Forum économique, tenu à Bucarest les 11 et 12 juillet 2002* : Directeur des ressources humaines

- c) *Réunion annuelle « 2+2 » entre l'OSCE et le Conseil de l'Europe au niveau des hauts fonctionnaires, tenue à Vienne le 12 juillet 2002* : Directeur des ressources humaines
- d) *Réunion du Groupe de coopération méditerranéenne (OTAN) tenue à Bruxelles, le 12 juillet 2002* : Directeur des ressources humaines
- e) *Rencontre entre le Secrétaire général et le Coordonnateur de l'Initiative de coopération en Europe du Sud-Est* : Directeur des ressources humaines

Point 7 de l'ordre du jour : ACTIVITES DE L'OSCE SUR LE TERRAIN

- a) *Visite de l'équipe d'évaluation en Géorgie du 9 au 13 juillet 2002* : Directeur des ressources humaines
- b) *Situation en matière de recrutement à l'Académie de police dans l'ex-République yougoslave de Macédoine* : Directeur des ressources humaines
- c) *Visite du Conseiller principal pour les questions de police au groupe de l'OSCE chargé du perfectionnement de la police, à l'Académie de police et dans des unités de police dans l'ex-République yougoslave de Macédoine* : Directeur des ressources humaines
- d) *Programme d'assistance à la police au Kirghizistan* : Directeur des ressources humaines
- e) *Recrutement au sein du groupe chargé des questions de police à caractère stratégique* : Directeur des ressources humaines
- f) *Conférences d'experts chargés de l'application de la loi* : Directeur des ressources humaines

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Questions de protocole* : Présidence, Doyen du Conseil permanent (Autriche), Etats-Unis d'Amérique, Danemark-Union européenne, Espagne, Fédération de Russie, Norvège, Secrétaire général
- b) *Document de réflexion intitulé « Cadre conceptuel relatif aux opérations de maintien de la paix de l'OSCE ainsi qu'à la constitution et au fonctionnement de ses forces de maintien de la paix » (FSC.DEL/449/02 Restr.)* : Fédération de Russie
- c) *Ordre du jour de la réunion du Comité préparatoire du 23 juillet 2002* : Présidence, Turquie
- d) *Thème de la onzième Réunion du Forum économique de l'OSCE* : Présidence

4. Prochaine séance :

Vendredi 19 juillet 2002 à 11 heures, Grosser Redoutensaal